



VAYÉRA

www.OVDHM.com - info@ovdhm.com - Israel 054.841.88.36 - France 01.77.47.66.22



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

“L'Éternel se révéla à lui dans les plaines de Mamré, tandis qu'il était assis à l'entrée de sa tente, pendant la chaleur du jour” (Berécht 18 ; 1)

Avraham nous enseigne ici qu'il n'y a aucune excuse possible pour se détourner d'une Mitsva et de la Avodat Hachem en général.

Jeune, vieux, malade ou fatigué... rien ne peut nous dispenser de notre Avodat Hachem. Même à 99 ans, au troisième jour de sa Brit Mila, sous une canicule terrible, Avraham était assis à l'entrée de sa tente et attendait de pouvoir accomplir la Mitsva de Guemilout 'Hassadim.

Rachi nous explique : “Hachem avait dégagé le soleil de son écran, afin de lui épargner la fatigue que lui causerait de recevoir des invités. Mais lorsque Hachem vit que l'absence d'invités lui faisait de la peine, Il lui envoya des anges à figure humaine.”

Dans son ouvrage “Ayelet Acha'har”, le Rav Steinman Zatsal pose la question suivante :

« Pourquoi Hachem a-t-Il dégagé le soleil de son écran tout en sachant qu'Avraham serait peiné de ne pas recevoir d'invités ?

La réponse est que la “mise en scène” de Hachem va justement mettre en valeur la grandeur de l'acte d'Avraham, et guider sa postérité.



LE SALAIRE DE L'EFFORT

Essayons d'expliquer cette réponse : Avraham a œuvré toute sa vie pour la Guemilout 'Hassadim, il est maintenant âgé de 99 ans et au troisième jour, jour le plus pénible, de la Brit Mila sous une chaleur torride. Avraham avait toutes les excuses du monde pour rester tranquillement à la maison couché et au « frais », il était Patour/dispensé de cette Mitsva.

Pourtant, il est contrarié, dérangé, tracassé, il ne se sent pas du tout à l'aise d'être dispensé ! A tel point que Hachem lui envoya trois anges pour l'apaiser et qu'il ne soit pas « privé » de Mitsva. Avraham se trouva alors gratifié non seulement d'une Mitsva qui n'était pas prévue, mais en plus d'une Mitsva accomplie dans la difficulté, à la sueur de son front.

Or une Mitsva accomplie dans la peine est d'une toute autre dimension que celles accomplies dans la facilité, tant en ce qui concerne l'acte lui-même, que le salaire de la Mitsva. Le Ari Zal nous enseigne dans le “Chaar Hakavanot” que ce sont grâce aux gouttes de transpiration

qu'une personne secrète durant la préparation du Chabbat qu'Hakadoch Baroukh Hou lui efface ses fautes. L'effort est l'épice de la Mitsva, il l'élève et la bonifie. **Suite p2**



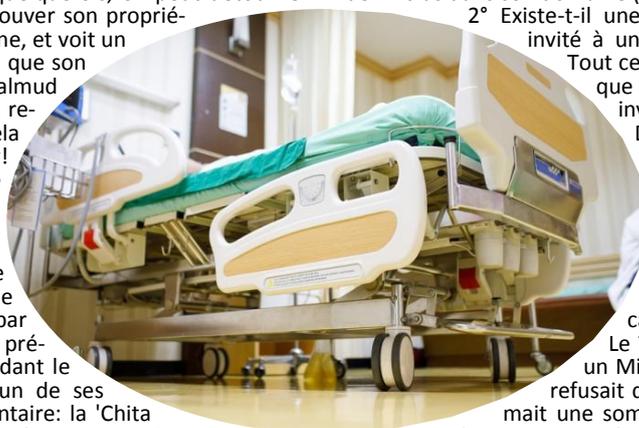
Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

QUI EST DISPENSÉ DE VISITER LES MALADES?

Le Rav Moché Feinstein Zatsal dans les Iguérots Moché (Yoré Déa 1.222) enseigne un 'Hidouch/une nouveauté. C'est **qu'un homme important comme un Rav ou une personnalité de la communauté sont dispensés de faire la visite de certains malades!** Le Rav Feinstein fonde son jugement sur la Guémara qui traite de la Mitsva de la trouvaille. En effet, on sait qu'il existe un verset explicite qui dispense un noble vieillard ou un Rav de s'occuper d'un objet perdu. On l'apprend du verset qui énonce «Véhitalemem», car quelquefois, on peut détourner les yeux et ne pas faire la Mitsva de retrouver son propriétaire. Par exemple un grand Rav se promène, et voit un ballon de foot sur la chaussée: en attente que son propriétaire vienne le rechercher. Le Talmud considère que notre Rav est dispensé de rechercher le propriétaire du ballon car cela ne sied pas à l'honneur de la Thora du Rav! De là, apprend le Rav Feinstein, il en va de même pour toutes les Mitsvots qui sont liées à son prochain.

Ainsi, pour la Mitsva de visite des malades, le Rav sera dispensé vis-à-vis de certains malades (dans le cas où il y a une certaine honte à les visiter comme par exemple des drogués (que D.ieu nous en préserve) ou d'autres cas similaires!). Cependant le Rav Acher Weiss Chlita rapporte dans un de ses cours qu'il existe un très ancien commentaire: la 'Chita Méquoubétsset'; qui donne une preuve tirée de notre Paracha qu'il n'y a pas d'exemption! C'est précisément au début de notre Paracha qu'il est enseigné «Vayéra Hachem El Avraham etc. » et Rachi explique à partir du Talmud que c'est Hachem qui "rend visite" à Avraham après la Mila qu'il vient d'effectuer 3 jours auparavant. Donc si Hachem vient pratiquer la Mitsva de visiter Avraham Avinou... à plus forte raison le plus grand des Rav pourra lui aussi se déplacer pour visiter n'importe quel malade du Clall Israel et ne pas craindre un manquement dû à ses honneurs!



DISPENSÉ DE VISITER LES MALADES? DOIT-ON PAYER SA PLACE AU MARIAGE?

POUR TOUS CEUX QUI AIMENT MANGER A TOUTES LES TABLES !

Événements qui se sont déjà produits: après le repas de mariage, les parents des tout jeunes mariés réclament à leurs invités le paiement du prix de leur repas! **Est-ce que les convives seront obligés de payer leur place?** Cette question est débattue par les Poskims (Voir 'Hochen Michpat 246.7 et 363.10). Nous décomposerons la question en deux.

1° Savoir que le fait de profiter du bien d'autrui oblige à payer au propriétaire. Et ce, même si le propriétaire n'est pas au courant de la présence de l'intrus dans son domaine (et en particulier s'il y a une perte d'argent).

2° Existe-t-il une présomption claire que lorsque l'on est invité à une réception, le repas est gratuit ou non?

Tout cela est débattu dans la Halakha, il faut savoir que le Rama tranche que SI l'hôte réclame à son invité le paiement de sa place: il en sera RE-DEVEABLE! Pour ce qui nous concerne, on pourra en apporter une preuve à partir de notre Paracha !

En effet, la Guemara dans Sota 10 enseigne qu'Avraham proposait à tous les gens de passage de venir manger sous sa tente et à la fin du repas, il leur demandait de bénir le Créateur des cieux et de la terre car c'était de Lui qu'ils avaient mangé.

Le Tossphot de la ville de...« SENS » rapporte un Midrach intéressant qui rajoute que si l'invité refusait de faire la bénédiction alors Avraham réclamait une somme importante en paiement du repas car on était en plein désert, et qu'il fallait faire de gros efforts pour amener l'eau et cuisiner les plats dans de telles conditions! A partir de là, les réticents faisaient eux aussi la bénédiction au Tout Puissant! (Comme quoi, lorsque l'on touche au porte monnaie même les idolâtres tournent casaque!) De là, une preuve qu'on peut obliger nos invités à payer leur place! (voir aussi le Troumat Hadéchen 317).



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« Si je l'ai distingué, c'est pour qu'il prescrive à ses fils » (Beréchit 18-19)

Le Rav Galinsky zatsal raconta: j'ai rencontré un avocat de Ramat Gan qui n'était pas religieux mais me demanda: "Que faites-vous dans la vie ?" Je lui répondis: "Je donne des conférences". Il s'étonna: "Et vous arrivez à gagner votre vie ainsi ?" Je lui répondis: "vous le voyez. Je suis vivant, grâce à D.". "Combien êtes-vous payé par conférence ?" Je lui répondis sincèrement: "Je ne sais pas. On ne paye qu'à la fin". Il fut surpris: "Vous voulez dire que vous travaillez gratuitement ?" Sur ce, je rétorquai: "Non ! C'est vous qui travaillez gratuitement !" Il ne comprit pas. Je lui dis: "Je vais vous raconter une histoire pour vous expliquer": un chauffeur de taxi conduisit un Rav chez Rav Chakh zatsal. Pendant le trajet, le Rav décrit la grandeur de Rav Chakh, sa sagesse, ainsi que ses qualités, sa générosité. Tout cela n'impressionna pourtant pas le chauffeur. Ce dernier ne voulait savoir qu'une seule chose: Est-ce que ce Rav accordait des bénédictions ? Evidemment, le Rav accorde aussi des bénédictions ! C'est de cela que le chauffeur avait besoin ! Il demanda l'autorisation de se joindre à la visite. Il monta avec lui chez Rav Chakh, se précipita vers lui et lui embrassa la main. "Rav, j'ai besoin d'urgence d'une bénédiction !" "Que vous soyez béni !" "Non, ce n'est pas pour moi. C'est pour ma chienne qui est malade, est-ce que le Rav pourrait prononcer pour elle la prière "Mi chébérahk". Le Rav qui avait amené le chauffeur de taxi devant Rav Chakh se sentit défaillir, mais Rav Chakh caressa tendrement la main du chauffeur: "Bien sûr, il ne faut pas qu'un animal souffre". Il se leva malgré ses quatre-vingt-dix ans et s'empara d'un sidour. Il feuilleta les pages jusqu'à la prière en question pour un malade. Il se pencha sur le sidour et lut avec concentration: "Celui qui a béni nos patriarches Avraham, Yits'hak et Yaakov, Moché, Aharon, David et Chlomo, bénira aussi la malade", puis il se tourna vers le chauffeur en émoi: "Quel est son nom ?" "Lassi !" "Lassi fille de... ?", demanda-t-il au chauffeur. "Quel est le nom de sa mère?" Le chauffeur fut pris de confusion. La mère de la chienne ? Qui sait ?! "Alors, on ne peut pas prononcer la prière "Mi chébérahk", conclut Rav Chakh en refermant le sidour. "Mais je peux



quand même lui accorder une bénédiction, il s'agit de la souffrance d'un animal". "Vous comprenez", demandai-je à l'avocat. "Comprendre quoi ?", demanda-t-il. Je m'expliquai: "C'est clair, non! Je suis relié à mon père ainsi qu'à mes enfants, je représente un maillon dans la chaîne des générations. Nous ne pouvons pas saisir la grandeur d'Avraham avinou. Il traversa dix épreuves qu'il réussit à surmonter. Mais pourquoi mérita-t-il l'amour de D. ? C'est clairement écrit: " Si je l'ai distingué (Rachi: "aimé"), c'est pour qu'il prescrive à ses fils et à sa maison après lui d'observer la voie de l'Eternel, en pratiquant la vertu et la justice". Nos maîtres nous enseignent: "Le fils est comme les jambes de son père" (Erouvin 70b). Chaque mitsva que j'accomplis, je rajoute un mérite à mes parents qui m'ont éduqué dans cette voie, ainsi qu'à mes grands-parents et ainsi de suite jusqu'à nos patriarches. De plus, j'éduque mes enfants dans le chemin de la Torah et des mitsvot, et grâce à cela, je suis sûr que mes mérites vont se multiplier sur de nombreuses générations. Nos sages nous apprennent également que nos élèves sont comme nos propres enfants. Quand je fais des conférences et que quelqu'un apprend de nouvelles choses sur le Judaïsme, puis renforce grâce à cette conférence sa pratique de la Torah et des mitsvot, mes mérites augmentent. Ce n'est pas pour rien que l'on appelle un Juif à la Torah par son nom et le nom de son père. Je ne vais pas vivre éternellement ! Mais, quand je monterai dans le monde éternel, ce ne sont pas seulement tous mes mérites personnels qui vont m'accueillir mais également les mérites de mes enfants, de mes élèves et de tous ces gens qui ont participé à mes conférences qui continuent à accomplir des mitsvot et à étudier la Torah; car tout sera à mon crédit ! Ainsi qu'au crédit de mes ancêtres... Le chien, lui, n'est pas un maillon, il n'est pas lié à ses parents, il n'a pas de descendance. Le chien vit sa vie au présent. Et à la fin, tout est terminé. Moi, je suis un être humain, et vous ?!" Il s'énerma: "Je suis un être humain comme vous !" Il n'avait toujours rien compris...

Rav Moché Bénichou



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

LE SALAIRE DE L'EFFORT (suite)

Et Baroukh Hachem notre fidèle compagnon, le Yetser Hara' ne nous quitte jamais et fait de son mieux afin de nous corser la tâche ! Il nous éprouve donc avant chaque Mitsva, et détermine le niveau de difficulté pour chacun, selon son niveau.

N'allons pas chercher plus loin que la première Mitsva à accomplir lorsque nous nous réveillons : Se lever pour aller prier. Le Yetser Hara' attaque, et il commence d'emblée par nous proposer encore quelques secondes de sommeil, qui se transformeront bien vite en minutes... et qui nous feront rater une bonne partie de la prière du matin. Ce n'est qu'un tout petit exemple parmi une infinité d'autres puisque ce « fidèle compagnon » est présent à nos côtés à tout instant et jusqu'à 120 ans.

Mais après tout, regardons le comme une aide et non pas comme un boulet !

En effet grâce à lui, nous accomplissons des Mitsvot « épiciées », avec du goût et de l'action, et nous gagnons des mérites incommensurables. Par ailleurs le Yetser Hara' n'est évidemment qu'un serviteur de Hachem, donc faisons-lui confiance, le niveau de difficulté nous correspond forcément, et l'obstacle est surmontable. Il nous faut juste accepter de relever nos manches. C'est vrai que nous avons parfois les meilleurs arguments et des dispenses 100% cachères pour ne pas aller à notre cours de Torah ou de ne pas aller aider le voisin du dessus.

Mais scrutons-nous toujours avec honnêteté : « Vraiment ? C'est totalement impossible de réaliser cette Mitsva ? Si c'était pour aller au restaurant ou à la plage, je n'irais pas ? » Soyons Emeth et nous percevrons si nos excuses sont valables ou si elles n'étaient qu'une ruse de notre Yetser Hara'.

Et surtout n'oublions jamais : notre patriarche Avraham, âgé de 99 ans, au troisième jour de sa brit mila, sous une chaleur suffocante, n'a pas seulement accompli la Mitsva de Hakhnassat Orkhim, mais il a couru après.

Le Pélé Yoets nous rapporte que c'est par le mérite de cette course que Hachem ne peut pas se détacher des Bnéi Israël. A la fin du traité Makot

il est enseigné : Rabbi 'Hannania ben Akachia dit : "Hakadoch Baroukh Hou a voulu faire acquérir des mérites à Israël, c'est pour cela qu'Il leur a donné la Torah et les Mitsvot en abondance..."

Un jeune garçon qui ne comprenait pas le sens de cette Michna, alla un jour questionner son Rav :

Si Hakadoch Baroukh Hou a voulu nous faire acquérir des mérites, pourquoi a-t-Il multiplié les Mitsvot ? Chacune d'entre elle est au contraire un adversaire. Elles sont tellement nombreuses qu'elles peuvent nous faire tomber à chaque instant.

Le Rav lui répondit que selon le principe de la Torah, pour mériter la vie éternelle dans le Monde Futur, chacun devra accomplir au moins une Mitsva parfaitement, avec une dévotion entière à D.ieu. C'est pour cela que D.ieu nous a donné un grand nombre de Mitsvot, afin que chacun puisse en observer au moins une parfaitement au cours de sa vie. Il a donc transformé les gestes simples de notre quotidien en Service Divin, en Mitsvot : nous avons des lois régissant la façon de s'habiller, de manger, de parler... nous avons aussi des interdits transformant des non-actions en Mitsvot, ne pas faire d'Avéra est en effet une Mitsva, comme celle de ne pas manger de porc, de ne pas faire trébucher l'aveugle... C'est leur grand nombre justement, qui nous donnera l'opportunité d'en « économiser » au moins une sur notre compte en banque de Mitsvot.

Alors de même que pour notre compte en banque en euros, nous n'attendons pas que quelqu'un nous verse de l'argent, et nous travaillons sans relâche afin de le remplir ; de même devons-nous nous efforcer pour celui des Mitsvot, et ouvrir des « comptes épargnes » et des « sicav ».

Hachem, Le « banquier » miséricordieux, nous donne sans cesse l'occasion de nous enrichir, alors suivons Ses voies et nous ne serons jamais à découvert...

Chabat Chalom

Rav Mordékhai Bismuth ☎ 054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat"

veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com



La guérison complète et rapide de Yossef 'Haïm ROSTAN parmi les malades de peuple d'Israël

La guérison complète et rapide de Yaakov Leib ben Sarah Joëlle Esther parmi les malades de peuple d'Israël

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouana



Zoom sur la Paracha...

Rav Michaël Guedj *Chlita*

Après la destruction du second temple, les romains voulaient assimiler les juifs en leur interdisant l'étude de la Torah et la pratique des mitsvot.

La Guémara ramène une histoire : 'Hanna avait sept garçons, le gouverneur de la province voulait affirmer sa domination sur le peuple juif devant ses concitoyens. Il s'adressa à l'aîné des fils de 'Hanna en lui disant « Prosterne toi devant mon dieu et je te couvrirai d'or et de gloire ». Le fils aîné, bien qu'il fut encore très jeune répliqua « Crois-tu que ton or et ton argent peuvent me faire abandonner ma foi ? »

Le gouverneur le fit décapiter devant sa mère et ses frères. Il fit les mêmes propositions à chacun des frères, qui refusèrent l'offre et furent eux aussi décapités. Vient le tour du petit enfant de deux ans, craignant un nouveau refus il lui chuchota à l'oreille « Ecoute, tout mon peuple est présent, je vais faire tomber une pièce, tu la ramasseras et ainsi tout le monde croira que tu t'es prosterné devant mon idole ». L'enfant refusa et lui dit « Penses-tu que je vais faire honte à Mon D... afin de sauver ton honneur ? » Lui aussi fut exécuté devant sa maman. Celle-ci couru vers le toit et avant de se précipiter elle proclama « Avraham tu as sacrifié un enfant, moi j'en ai sacrifié sept »

Une bat kol proclama « 'Hanna et ses sept enfants sont invités au Gan Eden à mes côtés »

Mise à part la grandeur de 'Hanna et le 'hinoukh qu'elle a inculqué à ses enfants que cherche elle à prouver avec cette déclaration ? Voulait-elle montrer qu'elle était plus grande qu'Avraham ?

Le verset dit (Michlé 20 ;7) « מִתְהַלֵּךְ בְּתוֹמָה צְדִיק אֲשֶׁר־יְבִיאוֹ אַחֲרָיו / Lorsqu'un homme se conduit avec piété, heureux seront ses enfants après lui. » Les commentateurs expliquent que tout celui qui s'efforce dans l'étude de la Torah et dans l'amélioration de ses traits de caractères, transmet ses gènes à ses enfants qui eux aussi prendront le même chemin. Ne dit-on pas que si la troisième génération suit les pas du grand-père, alors toutes les générations suivantes seront des générations de justes. Ce verset nous apprend que le meilleur moyen d'assurer la réussite de ses enfants et d'abord de garantir sa propre réussite.



LA CIGARETTE DU CHABAT

C'est là le message de 'Hanna : Si j'ai eu la force de sacrifier mes sept enfants, c'est grâce à toi Avraham qui nous a transmis cette dimension dans nos gènes.

La valeur numérique du mot Avraham est 248, ce qui signifie que ce dernier réussit à dominer totalement ses 248 membres ! Dans la Torah il y a exactement 248 Mitsvot positives. Quel est le sens de cette corrélation ? La Torah vient nous apprendre ici qu'avec chaque Mitsva que Hachem nous a ordonné, Il nous a donné aussi la force de l'accomplir. Notre corps a été constitué de telle sorte qu'il soit capable de supporter le joug de la Torah. Cette force nous a été octroyée par Avraham qui a

réussi à assujettir tous ses membres à l'accomplissement de la Torah. Cette faculté est inscrite dans nos gènes en héritage, de telle sorte qu'il n'existe aucune Mitsva qui ne soit au-dessus de nos capacités !

Un jeune couple venant de faire Téhouva, progressait à grands pas et se faisait un plaisir d'accomplir chaque Mitsva qu'il découvrait : Chabbat, Casherout, Tefiline. Il existait cependant un point qui demeurait très compliqué à accomplir pour la femme : elle ne pouvait s'empêcher de fumer une cigarette après la Dafina du Chabbat midi ! Chaque Chabbat sa décision était ferme et pourtant elle trébuchait chaque semaine.

Elle en était tellement peinait que le couple décida de venir prendre conseil auprès d'un grand Sage. Ils se rendirent chez Rav Eliashiv Zatsal. Ce dernier perçut tout de suite la sincérité de ce couple, qui désirait ardemment garder le Chabbat, mais n'y arrivait pas. Le Rav demanda à parler en privé au mari, et lui dit qu'il était convaincu que sa femme était en réalité convertie mais qu'il y avait un doute quant à la qualité de sa conversion. Le mari, choqué par cette nouvelle, entreprit une recherche approfondie et dévoila que la crainte du Grand de la génération était fondée et vérifiée. Ils refirent donc la conversion de cette femme et comme par miracle, l'envie de fumer s'estompa et disparu ... comme de la fumée ! Dès qu'elle reçut sa nouvelle Néchama elle reçut avec toutes les forces pour accomplir la totalité des Mitsvot

Rav Michaël Guedj *Chlita*
Roch Collé « Daat Shlomo » Bnei Braç
www.daatshlomo.fr



Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek *Chlita*

GYMNASTIQUE AVANT LE REPAS

La gymnastique favorise la digestion

On doit faire des exercices de gymnastique pour rester en bonne condition physique et d'autres, pour réchauffer le corps et aider à la digestion. Nous allons parler ici de la deuxième catégorie. Nous avons une huitaine de « réservoirs » de graisses dans le corps ; pour brûler ces graisses par la gymnastique, il faut faire huit exercices correspondants, dont la marche. Bien sûr, ces exercices ne sont ni connus ni à la portée de tous, mais suivant un conseil fondé sur un enseignement du Rambam, nous pouvons faire de la culture physique avant le repas. La digestion de celui qui a échauffé son corps avant le repas ressemble à la cuisson d'un mets sur un bon feu. Celle d'une personne qui n'a pas fait d'exercice physique est comparable à une cuisson sur une petite flamme.

La nourriture bien digérée ne se transforme pas en graisse. Le corps s'en sert comme source d'énergie au lieu de la faire entrer dans les réservoirs de graisse, qui se vident peu à peu, de sorte qu'on n'a plus besoin des huit sortes d'exercices physiques. Dans le cadre restreint de cet ouvrage, il nous est impossible de donner des conseils pratiques à ce sujet ; chacun doit consulter un spécialiste, d'autant que les instructions peuvent changer d'une personne à l'autre, selon l'âge ou l'état de santé. Cependant, il faut savoir que chaque exercice physique avant le repas, la

marche rapide dont nous reparlerons plus loin ou tout autre mouvement d'échauffement, comme se lever et s'asseoir dix ou vingt fois, contribuent à une bonne digestion et, à la perte des kilos superflus. Chacun doit être assez avisé pour savoir quels exercices lui conviennent. « On ne doit pas se mettre à table avant d'avoir marché jusqu'à ce que le corps commence à s'échauffer, ou avant d'avoir effectué un travail ou toute autre activité qui demande un effort.

En résumé, il faut imposer une tâche pénible à son corps et le fatiguer chaque jour le matin, jusqu'à ce qu'il commence à s'échauffer, puis se reposer un peu pour reprendre ses esprits avant de se mettre à table » (Rambam, Hilkhot Dé'ot, 4,2).

Mais attention ! La gymnastique après le repas est nuisible. Si vous ne pouvez pas en faire avant le repas, comme le Rambam le recommande, attendez au moins une heure ou deux après le repas.



Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha »
du Rav Yé'hezkel Is'hayek *Chlita*
Contact ☎ 00 972.361.87.876



Dans notre Parachat Avraham Avinou circonçoit son fils Its'hak âgé de huit jours comme le lui ordonna Hachem dans la Parachat de la semaine dernière. Cette Mitsva sera pour tout homme juif le signe d'appartenance à l'alliance d'Avraham Avinou. Voici quelques questions à ce sujet :

Pourquoi fait-on une étude et un repas la veille de la Brit Mila ?

L'étude faite la veille de la Brit mila est appelée Brit Its'hak. Pendant cette étude nous avons l'habitude de rassembler au moins dix hommes qui liront des passages du Zohar. Il est recommandé d'inviter des érudits en Torah qui prononceront des paroles de Torah pendant le repas. La raison de cette étude est rapportée dans le Maté Moché qui écrit « nous avons la coutume de protéger le nouveau-né la veille du huitième jour. La raison est que le Satan a l'intention de l'endommager et de l'empêcher d'accomplir la Mitsva de Brit Mila car il lui est difficile que le peuple juif accomplisse cette Mitsva qui sauve du Guéhinom. C'est pour cela que l'on crée une protection la nuit qui précède la Brit Mila en étudiant la Torah.

Au sujet du repas que nous faisons le soir de la Brit Its'hak, le « Otsar Habrit » au nom du rav Ya'acov Hagozer auteur du livre « Klalei Hamila » rapporte le Midrach Tan'houma sur le verset « Au huitième jour on circoncirca l'excroissance de l'enfant » viens voir combien le peuple d'Israël aime les Mitsvot en sortant beaucoup d'argent pour chérir les Mitsvot et Hachem leur répond « Moi aussi Je vous rajoute des joies comme il est dit . וְיִסְפוּ עֲנִיּוֹם בְּרֵי שְׂמֵחָה . De cette source nous avons la coutume de faire un repas la veille de la Brit Mila pour montrer combien nous aimons les Mitsvot.

Est-ce que le repas que l'on fait à la Brit Its'hak est considéré comme une Séoudat Mitsva ?

Selon le Na'halat Shiv'a ce repas est considéré comme une Sé'oudat Mitsva. Selon le Maharik, le Maguène Avraham ce repas n'est pas considéré comme une Sé'oudat Mitsva. Le Rav 'Ovadia Yossef Zatsal tranche la halakha comme le Maharik et le Maguène Avraham. Il en sort qu'après Roch 'Hodech Av il sera interdit de consommer de la viande au repas que l'on fait au Brit Its'hak.

Y a-t-il une source en ce qui concerne la Chaise d'Eliahou Hanavi ?

Dans les Pirké déRabbi Eli'ézer il est enseigné que la royauté d'Ephraïm qui gouvernait la partie du Nord du pays d'Israël interdisait de pratiquer la Brit Mila. Eliyahou

Qui peut monter Sandak ?

On choisira une personne craignant Hachem et qui accomplit les Mitsvot et la Torah. Il est recommandé que le père monte Sandak. Certaines communautés ont l'habitude de faire monter le père du mari pour le premier garçon et le père de la femme pour le deuxième. Si le choix du Sandak peut engendrer une dispute, il est bon que celui qui a été choisi renonce à cet honneur. Une femme ne pourra pas monter Sandak. Le Tachbats écrit que celui qui assiste à une Brit Mila où le Sandak est une femme doit sortir s'il n'a pas la possibilité de protester afin de ne pas ressembler à des gens qui aideraient à l'accomplissement d'une transgression. Une personne non pratiquante ne pourra pas être nommée Sandak même s'il s'agit d'un des grands pères. Cependant si cela risque d'entraîner des disputes on permettra au grand-père d'être Sandak.

Hanavi qui vivait à cette époque se leva contre ce décret et adjura les cieux de ne pas donner de pluie. Hachem fit un serment contre Eliyahou qui était constamment en colère contre son propre peuple en disant « Je le jure sur ta vie que les enfants d'Israël ne feront pas la Mila tant que tu ne seras pas là pour les voir accomplir cette Mitsva de tes propres yeux ». C'est ainsi que nous avons la coutume de disposer une chaise en l'honneur d'Eliyahou Hanavi qui est aussi appelé Malakh Habrit (l'ange de l'alliance). Le Rokéa'h, le Migdol Oz et d'autre encore écrivent qu'il faut préparer deux chaises et réserver la plus belle pour Eliyahou Hanavi. Il est rapporté dans le livre Ta'amé Haminaguim qu'au moment qu'Hachem a décrété sur Eliyahou d'être à chaque Brit Mila Eliyahou répondit qu'il ne pourra supporter d'être là-bas si le père de l'enfant est un fauteur, sur ce, Hachem lui promit qu'il pardonnera toutes les fautes du père de l'enfant.

Mais Eliyahou continua en disant qui ne supportera pas si le Mohel est un fauteur et Hachem lui jura qu'il pardonnera les fautes du Mohel et Eliyahou lui répond et si l'assemblée est formée de fauteurs je ne pourrais pas aussi supporter et Hachem promit qu'il pardonnera les fautes de toute l'assemblée. Le Bné Isakhar rapporte que tout celui qui se tient à côté de la chaise d'Eliyahou ses fautes sont pardonnées.

Est-ce vrai que celui qui est invité à une Brit Mila est obligé de s'y rendre ?

Toute l'obligation de s'y rendre n'est que si l'on est invité à la Séoudat. À ce sujet il est dit qu'une personne invitée à la Séoudat d'une Brit Mila et qu'elle ne s'y rend pas est comme repoussée par le Ciel. C'est pour cela qu'il est d'usage de ne pas inviter, mais de faire savoir la date le lieu et l'heure du repas.

Pourquoi doit-on enterrer le prépuce dans le sable ?

Le Pirké Dérabbi Eli'ézer rapporte que les Bné Israël prenaient le prépuce et le recouvrait de la poussière du désert. Lorsque Bil'am vit le désert empli de prépuce il s'exclama « qui pourra affronter les Bné Israël qui sont protégés par le mérite du sang de la Mila qui sont recouvert par la poussière ». De là nous apprenons qu'il faut recouvrir le prépuce de la poussière de la terre. Il y a une autre raison qui est rapportée par le Aboudaram qui est que la poussière est évoquée dans le verset « Je placerai ta descendance comme la poussière de la terre » et concernant le sable il est écrit « J'ai placé ta descendance comme le sable de la terre ».



Tout conflit, critique, ou encore réprimande, engendre chez la personne visée des émotions. Toute personne, (si ce n'est des rabbanims de grande envergure) sont sensibles à leur image et sont donc sensibles aux attaques verbales pouvant être exprimé par un autre individu. **Cette sensibilité est d'autant plus grande lorsque l'attaque vient de quelqu'un de proche.** Il est inutile ici de répéter combien critiquer est source de souffrance et douleur et qu'il faut donc absolument perdre cette habitude néfaste qui est aussi la source principale d'une multitude de divorces. Malgré tout, **il nous faut apprendre comment nous pouvons gérer nos émotions lorsque nous faisons face à une attaque de la part d'autrui, et particulièrement, de notre conjoint/e.**



Souvenez-vous, **il faut être courageux.** Lorsque vous recevez une critique de la part de votre conjoint/e, vous tenez dans vos mains le moyen immédiat d'élever le niveau de votre relation et influencer de manière directe le futur comportement de votre conjoint/e. Si vous perdez patience, vous gagnerez une dispute, des remords, de la souffrance inutile et vous créez un gouffre encore plus grand à long terme entre vous et votre conjoint/e. **Accepter le désagréable** (l'affront, la critique, le manque de considération) **pour éviter l'insupportable** (la destruction du cercle familial, la tristesse d'avoir blessé son conjoint, la souffrance d'une dispute à long terme) ! Tenez bon ! **Suivez le schéma exprimé depuis le début de ce chapitre**, écoutez votre conjoint/e, cherchez à comprendre ce qu'il/elle ressent et pourquoi il/elle a eu besoin de vous critiquer. Exprimer le fait que la manière dont il/elle a exprimé les choses vous fait souffrir, vous rabaisse et vous demande de prendre un moment pour vous calmer. Dites-lui comment vous auriez préféré entendre sa remarque, sans critique, juste en exprimant ce qu'il/elle ressent à la première personne, comme vous-même vous avez appris à le faire. N'oubliez pas, on s'expose à de grosses pertes **à long terme et à des conséquences dramatiques** pour un court moment insignifiant que représente une explosion de colère.

Rav Boukobza ☎054.840.79.77
✉aaronboukobza@gmail.com

Rav Avraham Bismuth
✉ab0583250224@gmail.com